

Ici & ailleurs

Pour le moment, aucune initiative concrète n'a encore été prise en vue de conclure ce type de convention avec la Région de Bruxelles-Capitale ou la Région Wallonne.

Le plus grand propriétaire foncier du pays

Avec plus de 17.000 hectares, les chemins de fer belges sont le plus grand propriétaire foncier de Belgique. Une grande partie des terrains ont souffert de plus de 100 ans d'activité industrielle (traction vapeur et diesel). Les terrains ont également été pollués par des tiers, tels que des ferrailleurs et distributeurs de carburant. L'ensemble des sites ferroviaires compte quelque 300.000 parcelles dont 700 environ sont probablement polluées. Parmi les principaux terrains à risque, on retrouve les stands d'approvisionnement diesel, les ateliers de créosotage (où les traverses en bois sont traitées avec des produits de protection) et les ateliers d'entretien des trains.

Dans la convention, l'OVAM et le Groupe SNCB concluent des accords sur les procédures et délais en matière

d'assainissement. Un terrain potentiellement pollué est abordé en trois phases. Tout d'abord, la SNCB-Holding effectue une étude orientée du sol sur le terrain. Sur la base des résultats de cette étude, l'OVAM décide si une étude descriptive plus approfondie est nécessaire. On examine ensuite si le terrain doit être assaini. La Holding rédige alors un projet d'assainissement du sol.

Nouvelle fonction

Entre-temps, les chemins de fer ont déjà vendu bon nombre de terrains. Ces terrains ont été réaffectés en zone résidentielle, parc ou zone industrielle - la principale raison de les assainir. La Holding a déjà commencé l'assainissement, indépendamment de l'actuelle convention. Ainsi, en 2005, les terrains de l'ancienne gare ferroviaire d'Anvers-Sud et des anciens ateliers de Louvain ont notamment été assainis. Le stand d'approvisionnement diesel de Hasselt et le chantier de créosotage de Wondelgem sont des exemples de projets d'assainissement pour 2006. Une dépense totale de 4,2 millions d'euros est escomptée pour cette année.

I Réaménagement

Infrabel restitue la Damplein à ses habitants

Le 15 avril 2006, Infrabel et la Ville d'Anvers ont inauguré la Damplein rénovée. Les trains qui passeront bientôt sous la gare d'Anvers-Central feront surface sur la Damplein.

Le tunnel de la jonction Nord-Sud d'Anvers débouche sur la Damplein. Pour ne pas diviser celle-ci en deux, la pente d'accès a été couverte. Une dizaine de nouveaux arbres, des bancs, une terrasse en bois, un terrain de basket et une aire de jeux pour les petits concourent à une ambiance agréable et créent un sentiment d'appartenance.

Dès le début, Ivan Thielemans et Luc Audenaert, qui ont suivi le projet pour Infrabel, ont impliqué le voisinage dans le projet. Cette participation était importante pour le chef de projet, Marc Christiaens de TUC RAIL. Elle a contribué à préserver la qualité de vie de l'environnement pendant les travaux qui ont duré plus de trois ans.



Infrabel a célébré l'événement avec les riverains

La grande fête d'inauguration a été l'occasion, pour Infrabel, de resserrer encore les liens avec les habitants. Au cours de son discours d'accueil, le directeur de district, Walter Valaert, a rappelé une nouvelle fois que le superbe résultat obtenu est le fruit des échanges fructueux avec le voisinage. Stan Wagemans, membre du service de communication d'Infrabel, a emmené de petits groupes de visiteurs à la découverte du tunnel. Quelque 500 riverains ont saisi - sans doute pour la dernière fois - cette chance unique de se promener sous la place. Ils ont pu constater que le tunnel est un exemple d'infrastructure moderne et bien équipée, alliant une sécurité maximale à une mobilité plus grande et plus rapide pour la ville.